

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

JPMorgan Liquidity Funds

ISIN: LU1873130667

JPM GBP Liquidity LVNAV X (acc.)

une Classe d'Actions de JPMorgan Liquidity Funds – GBP Liquidity LVNAV Fund. Ce compartiment est géré par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement : Le Compartiment cherche à offrir un rendement en GBP comparable aux taux du marché monétaire en vigueur tout en cherchant à préserver un capital en adéquation avec ces taux et à maintenir un degré de liquidité élevé.

Politique d'investissement : Le Compartiment investira ses actifs dans des titres de créance, des dépôts auprès d'établissements de crédit et des Contrats de prise en pension, de courte échéance et libellés en GBP.

Le Compartiment peut être exposé à des investissements à rendement nul ou négatif dans des conditions de marché défavorables.

L'échéance moyenne pondérée des investissements du Compartiment n'excédera pas 60 jours et l'échéance initiale ou résiduelle des titres de créance individuels au moment de leur acquisition ne dépassera pas 397 jours.

En plus de bénéficier d'une évaluation positive de leur qualité de crédit dans le cadre des Procédures d'évaluation de la qualité de crédit appliquées en interne par la Société de gestion, les titres de créance de longue échéance seront notés au minimum «A» et les titres de créance de courte échéance au minimum «A-1» selon les critères de Standard & Poor's ou assortis d'une note équivalente octroyée par une autre agence de notation indépendante.

Le Compartiment pourra également investir dans des titres de créance non notés de qualité comparable à ceux visés ci-dessus.

Le Compartiment s'efforcera de conserver une qualité de crédit moyenne de «AAA» ou équivalente telle qu'assignée par au moins une agence de notation.

Ce Compartiment constitue un «Fonds monétaire à valeur liquidative à faible volatilité» au sens du Règlement (UE) 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, tel que modifié ou remplacé en tant que de besoin, et respectera dès lors ce Règlement.

Rachats et liquidité : Dans des conditions de marché normales, le Compartiment offrira une liquidité quotidienne et ses Actions pourront être rachetées sur simple demande.

Indice de référence : Le Compartiment est géré activement, sans référence ni comparaison de sa performance à un indice de référence.

Traitement des dividendes : Cette Classe d'Actions ne distribue pas de dividendes.

Certains des termes utilisés dans le présent document sont expliqués dans le glossaire disponible sur notre site Internet à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.lu

Profil de risque et de rendement



L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité historique de la Valeur liquidative simulée de cette Classe d'Actions au cours des cinq dernières années et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ladite Classe.

La catégorie de rendement et de risque affichée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie? Cette Classe d'Actions est associée à la catégorie 1 car sa Valeur liquidative simulée a enregistré des fluctuations de très faible amplitude par le passé.

AUTRES RISQUES IMPORTANTS :

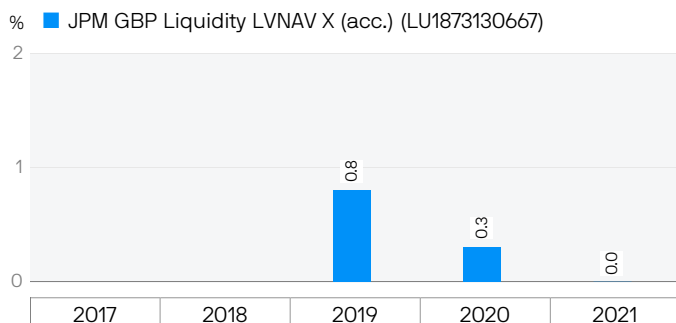
- Il se peut que l'objectif du Compartiment ne puisse être atteint dans des conditions de marché défavorables et que les Actionnaires ne récupèrent pas leur capital de départ.
- Dans des conditions de marché défavorables, le Compartiment peut investir dans des titres offrant un rendement négatif ou nul, ce qui aura une incidence sur sa performance.
- Les titres de créance peuvent être soumis à d'importantes fluctuations de cours dictées par l'évolution des taux d'intérêt, ainsi que par la qualité de crédit de leur émetteur. Les émetteurs de titres de créance peuvent faillir à leurs obligations de paiement ou la note des titres peut être abaissée.
- La qualité de crédit des titres de créance non notés n'est pas mesurée selon les critères d'une agence de notation indépendante.
- La contrepartie à un Contrat de prise en pension peut faillir à ses obligations et ainsi causer une perte pour le Compartiment.
- Des informations plus détaillées concernant les risques figurent à l'Annexe V «Facteurs de risque» du Prospectus.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,03 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

- Les frais d'entrée et de sortie mentionnés correspondent à une valeur maximum et les investisseurs peuvent payer un montant moins élevé. Pour plus d'informations au sujet des frais, veuillez contacter votre conseiller financier ou le distributeur ou vous reporter à l'addendum du Prospectus correspondant à votre pays.
- Les frais courants sont une estimation calculée sur la base des frais escomptés. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant des frais encourus.
- Les frais prélevés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Classe d'Actions, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
- Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Administration, frais et charges » du Prospectus.

Performances passées



- Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.
- Les chiffres de performance, exprimés en GBP, incluent les taxes, frais courants et coûts de transaction au niveau du portefeuille mais pas les frais d'entrée et de sortie.
- L'absence d'indication relative à la performance passée signifie que les données disponibles pour l'année concernée étaient insuffisantes pour fournir une performance.
- Date de lancement du Compartiment : 1996.
- Date de lancement de la Classe d'Actions : 2018.

Informations pratiques

Dépositaire : Le dépositaire désigné par le fonds est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Représentant de la SICAV en Suisse : JPMorgan Asset Management (Suisse) Sàrl, Dreikönigstrasse 37, 8002 Zurich, Suisse

Agent payeur de la SICAV en Suisse : J.P. Morgan (Suisse) SA, 8 rue de la Confédération, 1204 Genève, Suisse

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir gratuitement une copie du Prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais, français, allemand, italien et espagnol via internet (www.jpmorganassetmanagement.com), par e-mail adressé à fundinfo@jpmorgan.com ou par écrit auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg. Les investisseurs en Suisse peuvent également se procurer gratuitement le Prospectus, le Document d'informations clés pour l'investisseur, les Statuts et les rapports annuel et semestriel auprès du Représentant susmentionné. D'autres informations pratiques telles que la dernière Valeur liquidative et les prix de souscription et de rachat sont également disponibles à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.com.

Politique de rémunération : La Politique de rémunération de la Société de gestion est disponible sur le site <http://www.jpmorganassetmanagement.lu/emea-remuneration-policy>. Elle détaille la méthode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que les responsabilités et la composition du comité qui supervise et contrôle cette politique. Vous pouvez vous en procurer une copie gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Fiscalité : Le Compartiment est soumis au régime fiscal luxembourgeois. Cela peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Mentions légales : La responsabilité de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

La SICAV JPMorgan Liquidity Funds est constituée de différents Compartiments, chacun composé d'une ou plusieurs Classes d'Actions. Ce document correspond à une Classe d'Actions spécifique.

Le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour la SICAV JPMorgan Liquidity Funds dans son intégralité.

Le Compartiment fait partie de JPMorgan Liquidity Funds. Conformément au droit luxembourgeois, chaque Compartiment n'est responsable que de ses propres engagements. Autrement dit, les actifs d'un Compartiment ne pourront servir à désintéresser un créancier ou une quelconque autre partie au titre d'un autre Compartiment.

Le Compartiment est noté par une agence de notation externe. La notation est financée par le Compartiment.

Les souscriptions et rachats au sein de cette Classe d'Actions sont effectués à un prix équivalant à la VL constante de la Classe d'Actions, sous réserve que la VL constante du Compartiment ne s'écarte pas de plus de 20 points de base de la VL variable du Compartiment. Si la VL constante du Compartiment s'écarte de plus de 20 points de base de la VL variable du Compartiment, les souscriptions et rachats ultérieurs seront effectués à un prix équivalant à la VL variable de la Classe d'Actions.

Conversion entre Compartiments : Les investisseurs sont libres de convertir tout ou partie de leurs Actions d'une quelconque Classe d'Actions au sein d'un Compartiment en Actions d'une autre Classe d'Actions de ce Compartiment ou d'un autre Compartiment de la SICAV JPMorgan Liquidity Funds pour autant que les conditions d'éligibilité et de participation minimum soient respectées. Pour plus d'informations concernant les modalités de conversion, veuillez vous reporter à la section « Conversion d'Actions » du Prospectus.

Politique de confidentialité : Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Nous vous informons par ailleurs que les informations et les données que vous nous communiquerez ponctuellement peuvent être traitées par J.P. Morgan Asset Management, agissant en tant que contrôleur des données, conformément aux lois sur la protection des données en vigueur. Des informations supplémentaires sur les activités de traitement de J.P. Morgan Asset Management figurent dans la Politique de confidentialité EMOA, disponible à l'adresse www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy. Une version papier de la Politique de confidentialité EMOA est disponible sur demande.